



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 9 MARS 2023

Salle de conseil municipal

Etaient présents :

Mme HECKMANN Maryline, Maire

MM. MAVIOU Michel, CUVIER Géraud, Mme Stéphanie BARBIER, adjoints

MM. CREUSET Thierry, BOULANGER Carol, CHIVOT Daniel, POTEL Pascal, BECQUET Francis, LOUCHARTE André ISRAEL Pascal, Mmes NOEL Stéphanie, AVISSE CUVIER Elise, PAPIN Caroline conseillers municipaux.

Etaient absents ayant donné procuration :

M. Anne PLATEL ayant donné procuration à M. Géraud CUVIER,

Mme BOCLET Laure ayant donné procuration à Mme Caroline PAPIN,

Mme FREMANGER Valérie ayant donné procuration à Pascal ISRAEL,

Mme DELAVIGNE Véronique ayant donné procuration à M. Michel MAVIOU,

Absents : MM. LEGER Thomas, LEROUX Pascal.

Avant d'ouvrir la séance Mme le maire donne lecture de la lettre de démission de Mme Magali HAUTIN reçue en mairie le 8 mars.

Madame le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Ordre du jour :

- 1- Adoption du précédent compte rendu
- 2- Validation de l'avant-projet pour l'aménagement de la Place Jean Jaurès
- 3- Validation de l'avant-projet pour l'aménagement de la cour de l'école primaire
- 4- Délibérations :
 - Avenant n°1 au contrat de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la place Jean Jaurès
 - Demande de subventions pour l'aménagement de la Place (Région et Fonds vert)
 - Mise en non-valeur
 - Organisation du temps scolaire
 - Achat terrains rue Albert Thomas
 - Demande de subvention MARPA pour création d'un parcours santé
- 5- Questions diverses

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil. **Mme Caroline PAPIN** est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

Approbation du précédent compte rendu : sans observation

N° 03-2023-01 : VALIDATION DE L'AVANT-PROJET POUR L'AMENAGEMENT DE LA PLACE JEAN JAURES.

Présentation de l'avant-projet reprenant les modifications. Budget prévisionnel s'élevant à 1 920 000 € H.T

Résultats du vote :

Nombre de membres	En exercice	20	
	Présents	14	
	Procuration	4	
	Votants	18	
	Pour	17	
	Contre	0	
	Abstentions	1	M. Boulanger

N° 03-2023- 02 : VALIDATION DE L'AVANT-PROJET POUR L'AMENAGEMENT DE LA COUR DE L'ECOLE PRIMAIRE

Présentation de l'avant-projet, montant prévisionnel de travaux : 336 763,00 € H.T, adoptée à l'unanimité

N° 03-2023-03 : AVENANT N°1 AU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE POUR L'AMENAGEMENT DE LA PLACE JEAN JAURES

Suite à la validation de l'avant-projet, la rémunération définitive pour la maîtrise d'œuvre s'élève à 122 800 € H.T - adoptée à l'unanimité

N° 03-2022-04 : DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FONDS VERT POUR L'AMENAGEMENT DE LA PLACE JEAN JAURES

Projet éligible au titre du Fonds Vert sur l'axe « Fonds de renaturation des villes et villages » - adoptée à l'unanimité

N° 03-2023- 05 : ENGAGEMENT DE LA COLLECTIVITE A NE PAS DEVELOPPER LE COMMERCE DE PERIPHERIE

Suite à l'appel à projets AMI centres-villes et centre-bourgs lancé par la Région, nécessaire de prendre un engagement de ne pas développer le commerce en périphérie au détriment du commerce de centre-ville – adoptée à l'unanimité.

N° 03-2023-06 : MISE EN NON VALEUR

Montant de 157,90 € - adoptée à l'unanimité

N°03-2023-07 : ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

Demande de dérogation pour organiser le temps scolaire sur 4 jours au lieu de 4,5 jours - adoptée à l'unanimité

N°03-2023-08 : ACHAT DE TERRAINS RUE ALBERT THOMAS

Achat d'une bande de terrain pour l'aménagement de trottoirs dont le prix s'élève à 204 €, frais de notaire en sus - adoptée à l'unanimité

N°03-2023-09 : SUBVENTION A L'ASSOCIATION GESTIONNAIRE DE LA MARPA POUR LA CREATION D'UN PARCOURS SANTE

Projet de création d'un parcours santé favorisant la mobilité, budget prévisionnel de 143 188,62 € H.T, demande de subvention de 5 000€. Proposition d'allouer une subvention de 5000€ pour le projet global, uniquement si tous les financements sont trouvés ; si le projet est réalisé partiellement, proposition de revoir à la baisse le montant de la subvention – adoptée à l'unanimité.

N° 03-2023-10 : REALISATION D'UN LETTRAGE SUR LA CASERNE DU CENTRE DE SECOURS

Proposition de réaliser un lettrage « Sapeurs-pompiers » sur la façade du nouveau bâtiment, coût 2 682 € H.T

Résultats du vote :

Nombre de membres	En exercice	20	
	Présents	14	
	Procuration	4	
	Votants	18	
	Pour	1	M. Louchart
	Contre	11	MM. Cuvier (2), Becquet, Creuset, Potel, Israël (2), Mmes Noël, Papin (2), Avisse
	Abstentions	6	Mmes Heckmann, Barbier, MM. Maviou (2), Boulanger, Chivot,

N° 03-2023-0 : TARIFS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Proposition de revaloriser les tarifs de 0.50 € sur les tranches bénéficiant de la carte CAF – adoptée à l'unanimité.

La séance est levée à 20h25.

Le maire,
Maryline HECKMANN

